

POURQUOI *se déplacer autrement* ?

- L'**utilisation individuelle de la voiture** qui est LE moyen de transport prédominant dans le Perche génère un surcoût budgétaire pour les ménages, parfois insurmontable. Pour les entreprises, il en résulte des difficultés de recrutement et un turn-over de leur main d'œuvre ;
- Par la combustion d'énergies fossiles (ou parfois issues de biomasse), les transports sont la 1^o source d'émission de gaz à effet de serre (GES) en France, en hausse constante. En majorité, ces émissions proviennent de l'utilisation des voitures thermiques.



- Face aux catastrophes répétées dues au dérèglement climatique en cours, AGIR pour ***se déplacer autrement*** fait sens. Il faut rendre possible une évolution moins carbonée de nos déplacements locaux afin de rapidement réduire, chacun pour sa part, notre empreinte environnementale.

Notre périmètre est le Perche géographique et historique, territoire rural typique, comportant des activités économiques importantes et diversifiées, et devenu une destination touristique prisée.

- En réalité quotidienne, le Perche ne peut être réduit aux limites étroites de son cloisonnement administratif, car **c'est un bassin continu de mobilité.**
- En effet, ce territoire en habitat dispersé d'environ 4000 km², chevauchant trois régions (Normandie, Centre- Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire) et 4 départements (Orne, Eure et Loir, Sarthe, Loir et Cher) est **parcouru de long en large, tous les jours** : par ses 150 000 habitants pour leur travail ou leur formation, les courses, la santé, les loisirs, les activités culturelles et la convivialité... Et par les touristes, pour leurs visites et activités.



L'association interdépartementale Perche Mobilités a pour objet de
« Concourir au déploiement dans le Perche de solutions de mobilités diversifiées, moins émettrices de nuisances pour l'environnement, économiquement attractives et accessibles à tous les habitants. »

En favorisant tant les alternatives à la voiture que l'augmentation de son taux de remplissage, Perche Mobilités vise à **diminuer le nombre de véhicules sur les routes locales et donc leurs émissions.**

Cette sobriété permettrait de faciliter, à moindre coût, les mobilités du quotidien, tout en renforçant les solidarités.

Perche Mobilités s'organise autour de 3 objectifs, à déployer sur 2 axes

- A. Permettre aux habitants et acteurs territoriaux de **faire remonter leurs besoins et attentes** en solutions de mobilités,
- B. **Participer**, auprès de collectivités territoriales compétentes, au **déploiement d'une offre diversifiée de services de mobilités** éco-responsables et partagés, en alternative à l'autosolisme, tout en facilitant les mobilités rurales et les solidarités interpersonnelles
- C. Grâce à des mobilités plus fluides, **soutenir la vitalité et l'attractivité** du territoire percheron, dans sa globalité.

1. Axe territorial : **RECRUTER des adhérents et RASSEMBLER des bénévoles**

- **Pour faire valoir la diversité géographique du Perche et ses interactions**

Les statuts prévoient une répartition des membres du bureau collégial entre chacune des zones départementales.

- **Pour représenter la variété des habitants et acteurs économiques.**

« Les membres de l'Association peuvent être des personnes physiques, des associations, organismes et entreprises, qui sont intéressés par la problématique de la mobilité et des mobilités partagées » (art 7 des statuts)

L'association Perche Mobilités est donc ouverte aux actifs, aux familles avec enfants scolarisés, aux retraités, aux jeunes, et aussi à tout acteur économique, culturel et touristique.

- **Pour participer aux Comités de Partenaires**

Perche Mobilités ambitionne de participer à chacun des comités qui seront mis en place par les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) œuvrant sur le territoire du Perche.

2. Axe thématique : **AGIR COLLECTIVEMENT pour l'intérêt général**

Actuellement, ont été créés 3 groupes de travail pour construire une expertise collective sur un ensemble de solutions de mobilités, afin de commencer à répondre aux besoins. L'idée est d'amorcer la mise en œuvre de ces solutions par **des expérimentations locales concertées.**

Ces groupes de travail sont ouverts à tous les volontaires

- **Les mobilités actives : vélos & piétons**

Pour les courts trajets, hors intempéries, il s'agit d'abord de les rendre possibles et sûrs. Ce qui nécessite aménagements et partage sécurisé de l'espace, en ville et sur des routes, d'implanter des cages à vélos sécurisées...

- **Les transports solidaires**

Documenter un ensemble de dispositifs aptes à augmenter le nombre de passagers par véhicule : l'organisation d'un système fiable et sûr de court-covoiturage local, d'auto-stop organisé, d'une évolution du transport à la demande moins énergivore, de modalités motivantes d'indemnisation des conducteurs...

- **L'auto partage**

Explorer différentes formules pour une utilisation optimisée, qu'il s'agisse d'auto partage de véhicules dédiés ou ceux des collectivités, ou même entre particuliers. Prendre en compte le cas des jeunes, des sans permis, etc...

**Suivez nos actions
sur notre site
Perchemobilités.fr**